



L'ACCES DU PATIENT A SON DOSSIER

L'accès direct à son dossier par le patient est un droit depuis la loi n°2002-303 du 04 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

QUI PEUT ACCEDER AU DOSSIER PATIENT ?



- ❑ **Le patient** lui-même ou son représentant légal (patient mineur, sous tutelle, sous curatelle),
- ❑ **Les ayants-droit** d'un patient décédé, dans un cadre bien précis :
 - pour connaître la cause du décès,
 - pour faire valoir leurs droits,
 - pour défendre la mémoire du défunt.

Version 1 imprimée le 28/09/2021

QUELLES DEMARCHES ENTREPRENDRE POUR UN PATIENT QUI SOUHAITE ACCEDER A SON DOSSIER ?

- ➔ Envoi d'une **DEMANDE ECRITE** à la Direction ou au médecin référent du patient via :
 - ❑ le **formulaire de demande de communication de documents médicaux**,
 - ❑ ou une lettre libre.
- ➔ **PRECISER** dans ce courrier :
 - ❑ **le mode de consultation souhaité** :
 - **surplace** (gratuit),
 - **envoi** d'une copie des documents par la poste : les frais de reproduction et d'envoi seront facturés,
 - ❑ **l'identité du demandeur** :
 - **patient** : joindre une photocopie recto-version de la carte nationale d'identité,
 - **ayant-droit** : joindre une photocopie recto-version de la carte nationale d'identité + un document prouvant la qualité d'ayant-droit fourni par le notaire ou l'état civil.



Formulaire de demande de communication de documents médicaux

Si vous êtes patient en charge à l'Institut Sainte-Catherine et vous souhaitez obtenir les documents médicaux qui vous concernent, vous pouvez adresser une information sur le dossier de dossier médical de votre dossier médical à l'Institut Sainte-Catherine en remplissant ce formulaire de demande de communication de documents médicaux.

DEMANDE DE COMMUNICATION

Je soussigné(e), mine, majeur(e),

majeur(e) : mineur(e) :

Le cas échéant, il s'agit de : patient représentant légal (identité de la personne dont vous demandez le dossier) : de l'établissement (département) : _____

Le cas échéant, il s'agit de : patient représentant légal (identité de la personne dont vous demandez le dossier) : _____

Nom, Prénom : _____

Date de naissance : _____

MOTIF DE VOTRE DEMANDE (si vous êtes un représentant du patient) :

Je suis patient et je souhaite accéder à mon dossier médical.

Je souhaite connaître les causes de décès de mon patient.

Je souhaite connaître les causes de décès de mon patient, pour quel motif : _____

Je souhaite connaître les causes de décès de mon patient, pour quel motif : _____

Je souhaite connaître les causes de décès de mon patient, pour quel motif : _____

Je souhaite connaître les causes de décès de mon patient, pour quel motif : _____

MODALITE DE COMMUNICATION

Envoi de copies à votre domicile

Envoi de copies à l'adresse de votre choix, précisez : _____

Envoi de copies à l'adresse de votre choix, précisez : _____

Envoi de copies à l'adresse de votre choix, précisez : _____

Envoi de copies à l'adresse de votre choix, précisez : _____

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DEMANDE

➔ **SI VOUS ETES UN AYANT-DROIT** d'un patient : document attestant votre qualité d'ayant-droit (acte de notoriété ou acte de décès).

➔ **SI VOUS ETES REPRESENTANT LEGAL** d'un patient (patient mineur ou sous tutelle) : document attestant votre qualité d'ayant-droit.

Date : _____ Signature : _____



L'ACCES DU PATIENT A SON DOSSIER

QU'ADVIENT-IL DE CETTE DEMANDE ?

Cette demande sera transmise au DIM.

Les professionnelles de ce service vérifieront la recevabilité de la demande, l'identité du demandeur et prépareront le dossier.



DANS QUEL DELAIS LE DOSSIER EST-IL TRANSMIS ?

A partir du moment où toutes les pièces justificatives sont présentes et après le respect d'un délai de rétractation de 48 h qui doit être laissé au demandeur :

- ❑ **8 jours si le dossier date de moins de 5 ans,**
- ❑ **2 mois si le dossier date de plus de 5 ans.**

QUELQUES CHIFFRES....

	2016	2017	2018
Nombre de demandes recevables	73	87	67
Délais de communication des dossiers :			
< 5 ans	6,4 jours	6,8 jours	4,23 jours
> 5 ans	11,4 jours	8,9 jours	9,1 jours